

TSX: LBS, LBS.PR.A

BROMPTON
FUNDS



Life & Banc Split Corp.

Rapport intermédiaire 2020

*Portefeuille équilibré de
grandes sociétés d'assurance vie
et de grandes banques
canadiennes.*

**VALUE
INTEGRITY
PERFORMANCE**

THE FOUNDATION FOR EXCELLENCE

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le 14 août 2020

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement de Life & Banc Split Corp. (le « Fonds ») contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers intermédiaires non audités du Fonds, qui sont présentés à la suite de ce rapport. Il est possible d'obtenir les états financiers annuels audités ou intermédiaires non audités gratuitement en appelant au 1 866 642-6001, en écrivant à Relations avec les investisseurs, Brompton Funds, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, Box 793, Toronto (Ontario) M5J 2T3, ou en consultant notre site Web (www.bromptongroup.com) ou celui de SEDAR (www.sedar.com). Les actionnaires peuvent également communiquer avec Brompton Funds par l'une des méthodes susmentionnées pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, des documents d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des documents d'information trimestrielle sur le portefeuille.

LE FONDS

Life & Banc Split Corp. est une société de placement à capital variable gérée par Brompton Funds Limited (le « gestionnaire »). Le Fonds a des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation, qui se négocient respectivement à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles LBS et LBS.PR.A. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées sont admissibles aux REER, RPDB, FERR, REEE et CELI. Les actions privilégiées sont notées Pfd-3 (bas) par Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS).

Les actions privilégiées du Fonds donnent droit à des versements trimestriels cumulatifs fixes, habituellement des dividendes canadiens déterminés qui sont moins imposés que le revenu d'intérêts. Elles ont priorité de rang sur les actions de catégorie A en cas de dissolution. Les actions de catégorie A suivent les fluctuations des actions sous-jacentes, mais de façon plus prononcée que si l'investisseur détenait ces titres sous-jacents directement. Cette accentuation des rendements est connue sous le nom de levier financier.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les objectifs de placement du Fonds sont les suivants :

- i) verser trimestriellement aux porteurs d'actions privilégiées des distributions en espèces fixes et cumulatives de 0,13625 \$ par action et leur rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ par action privilégiée à la date d'échéance;
- ii) verser mensuellement aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces ciblées à 0,10 \$ par action et leur offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action.

Pour atteindre ces objectifs, le Fonds investit, à pondération égale au moment du placement et lors de tout rééquilibrage, dans un portefeuille composé d'actions ordinaires des six banques canadiennes et des quatre sociétés canadiennes d'assurance vie suivantes :

Banques	Sociétés d'assurance vie
Banque de Montréal	Great-West Lifeco Inc.
La Banque de Nouvelle-Écosse	iA Société financière inc.
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Société Financière Manuvie
Banque Nationale du Canada	Financière Sun Life inc.
Banque Royale du Canada	
La Banque Toronto-Dominion	

Le portefeuille est rééquilibré au moins une fois par année pour tenir compte des variations de la valeur de marché des placements et pour refléter l'effet d'une fusion ou d'une acquisition sur une ou plusieurs des banques ou des sociétés d'assurance vie. Le Fonds peut vendre des options d'achat couvertes et des options de vente assorties d'une couverture en espèces afin de produire un revenu distribuable supplémentaire ou de réduire la volatilité du portefeuille. Il peut par ailleurs vendre des titres du portefeuille pour reconstituer son fonds de roulement ou remplacer des placements par le produit de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues précédemment.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Volatilité des marchés et COVID-19

La récente apparition de la COVID-19, une maladie respiratoire, a entraîné une hausse de la volatilité et des perturbations sur les marchés des capitaux mondiaux, ce qui a causé des pertes généralisées. Ses conséquences, qu'elles soient à court ou à long terme, risquent de peser fortement sur l'économie mondiale et même de provoquer une récession. Elles pourraient également avoir des effets néfastes sur les marchés, l'inflation et d'autres facteurs influant sur les titres en portefeuille. La valeur liquidative du Fonds représentant la valeur du portefeuille à la date d'évaluation la plus récente est indiquée sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com).

Membres du comité d'examen indépendant

Raj Kothari a été nommé au comité d'examen indépendant (CEI) du Fonds en juin 2020 en raison du décès d'Arthur R.A. Scace. M. Kothari était le vice-président de PwC Canada, ainsi que l'associé directeur de PwC dans la région du Grand Toronto, jusqu'au 31 décembre 2017. Le CEI doit être composé d'au moins trois membres, tous indépendants des Fonds, du gestionnaire et de toute société affiliée au gestionnaire. Le rôle du CEI est de prendre des décisions relatives aux conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire ou un des membres du comité.

RISQUES

Les risques associés à un placement dans des actions du Fonds figurent dans la notice annuelle 2019, disponible sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Aucun changement de nature à modifier de façon significative les risques associés à un placement dans les actions du Fonds n'a eu lieu au cours de la période close le 30 juin 2020.

RÉSULTATS

Distributions

Les distributions versées aux porteurs d'actions de catégorie A se sont élevées à 0,20 \$ par action pour le premier semestre de 2020, en baisse par rapport à 0,60 \$ par action pour la période correspondante de 2019, ce qui correspond à des distributions mensuelles de 0,10 \$ par action en janvier et en février. Aucune distribution n'a été versée pour les autres mois, car la valeur liquidative par unité était inférieure à 15,00 \$. Les distributions sur les actions privilégiées se sont élevées à 0,2725 \$ par action, inchangées par rapport à la même période en 2019. Depuis sa création, le Fonds a distribué 15,05 \$ par action de catégorie A et 6,98 \$ par action privilégiée. Selon les prix de clôture au 30 juin 2020, le taux de distribution actuel sur les actions privilégiées est de 5,7 %. Il offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs d'actions de catégorie A de réinvestir automatiquement les distributions mensuelles, sans commissions, dans des actions supplémentaires de catégorie A du Fonds. Au cours du premier semestre de 2020, 39 130 actions de catégorie A ont été acquises sur le marché, en vertu du régime, à un prix moyen de 7,67 \$.

Variation de l'actif net liée aux activités (voir les faits saillants de nature financière)

Le portefeuille de placements du Fonds a généré des revenus de 0,38 \$ par action de catégorie A au cours du premier semestre de 2020, contre 0,37 \$ par action de catégorie A pour la période correspondante de 2019. Le total des charges s'est élevé à 0,06 \$ par action de catégorie A pour le premier semestre de 2020, contre 0,10 \$ par action de catégorie A pour la période correspondante de 2019. Cette diminution s'explique par une réduction des frais découlant de la baisse de la valeur liquidative par action de catégorie A au premier semestre de 2020.

Valeur liquidative

La valeur liquidative par action de catégorie A était de 3,83 \$ au 30 juin 2020, en baisse de 51,8 % par rapport à 7,95 \$ au 31 décembre 2019, essentiellement en raison du recul des titres en portefeuille. La valeur liquidative du Fonds est établie en déduisant le passif du Fonds de son actif total. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. La valeur liquidative totale du Fonds était de 377,5 M\$ au 30 juin 2020, en baisse par rapport à 490,0 M\$ au 31 décembre 2019. La diminution de 112,5 M\$ s'explique par une baisse nette de l'actif net de 99,6 M\$ et des distributions de 5,5 M\$ sur les actions de catégorie A et de 7,4 M\$ sur les actions privilégiées.

Portefeuille

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, le portefeuille du Fonds comptait des actions ordinaires de six banques et de quatre sociétés d'assurance, comme il est mentionné à la section « Objectifs et stratégies de placement ».

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le Fonds a enregistré une perte nette réalisée et une variation nette de la perte latente de 108,4 M\$ au cours du premier semestre de 2020. Les placements du Fonds dans les secteurs de l'assurance et des banques affichent une perte réalisée et une variation nette de la perte latente, respectivement de 54,9 M\$ et de 53,3 M\$. Au cours du premier semestre de 2020, le Fonds a vendu, de façon sélective, des options d'achat portant sur les titres des sociétés d'assurance et des banques en portefeuille, ce qui a généré des primes de 0,9 M\$ et une perte nette réalisée et une variation de la perte latente de 0,2 M\$ sur les options. La perte nette représente le montant des primes reçues, déduction faite du montant payé pour dénouer les options. Au cours du premier semestre de 2020, le Fonds a vendu des options d'achat dont la valeur notionnelle moyenne représentait 4,0 % du portefeuille. Au 30 juin 2020, le Fonds avait 5 options en cours dont la valeur notionnelle représentait 7,7 % du portefeuille.

Secteurs du portefeuille

Gains (pertes) nets par secteur (en millions)	% du portefeuille au 30 juin 2020	Réalisés \$	Latents (variation) \$	Total \$
Banques	60,5	1,9	(55,2)	(53,3)
Assurance	39,5	2,7	(57,6)	(54,9)
Options	—	(0,4)	0,2	(0,2)
Total	100,0	4,2	(112,6)	(108,4)

Liquidité

Afin d'en assurer la liquidité, les actions de catégorie A et les actions privilégiées du Fonds sont respectivement cotées à la TSX sous les symboles LBS et LBS.PR.A. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions, conformément aux modalités de rachat du Fonds applicables à chaque catégorie.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées consistent en des services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit des services de gestion et d'administration au Fonds, et reçoit en contrepartie des frais de gestion annuels correspondant à 0,60 % de la valeur liquidative du Fonds. Le gestionnaire affecte les frais de gestion qu'il reçoit à l'acquisition des actifs du Fonds, ainsi qu'au règlement de ses charges administratives et du coût des services de gestion de placement; il réalise également des bénéfices. Avant le 1^{er} janvier 2020, le Fonds a également versé au gestionnaire des frais de service annuels correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A du Fonds. Ces frais de service ont ensuite été payés par le gestionnaire aux courtiers en valeurs, au prorata du nombre d'actions de catégorie A détenues par leurs clients respectifs à la fin de chaque trimestre civil. Les frais de service payés par le Fonds se sont établis à 0,4 M\$ pour la période close le 30 juin 2019. Le 1^{er} janvier 2020, le Fonds a cessé le paiement des frais de service. Pour le premier semestre de 2020, les frais de gestion se sont élevés à 1,4 M\$.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et visent à aider le lecteur à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées. Ces informations sont tirées des états financiers intermédiaires non audités et annuels audités du Fonds, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. Les données figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, n'ont pas pour fonction d'établir une continuité entre la valeur de l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture des périodes. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités a été établie d'après le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période, et toutes les autres données ont été établies selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

Actif net par action de catégorie A¹

Pour la période/l'exercice clos le	30 juin 2020	31 décembre				
		2019	2018	2017	2016	2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net à l'ouverture de la période/l'exercice ²	7,95	5,91	10,06	9,74	7,46	9,58
Augmentation (diminution) liée aux activités³						
Total des revenus	0,38	0,72	0,74	0,72	0,72	0,73
Total des charges	(0,06)	(0,18)	(0,27)	(0,26)	(0,17)	(0,24)
Distributions sur les actions privilégiées	(0,27)	(0,54)	(0,50)	(0,47)	(0,47)	(0,47)
Gains (pertes) réalisés	0,16	0,16	0,35	0,51	0,23	0,32
Gains (pertes) latents	(4,13)	3,01	(3,48)	1,13	3,17	(1,32)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	(3,92)	3,17	(3,16)	1,63	3,48	(0,98)
Distributions aux porteurs d'actions de catégorie A^{2,4}						
Dividendes	s. o.	0,02	0,18	0,25	0,14	0,12
Remboursement de capital	s. o.	1,18	1,02	0,95	1,06	1,08
Total des distributions aux porteurs d'actions de catégorie A	0,20	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20
Actif net à la clôture de la période/l'exercice²	3,83	7,95	5,91	10,06	9,74	7,46

¹ L'information financière est préparée conformément aux Normes internationales d'information financière.

L'actif net par action de catégorie A et les distributions par action de catégorie A sont établis selon le nombre réel d'actions de catégorie A en circulation à la date pertinente.

² L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action de catégorie A a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

³ Les répartitions aux fins fiscales pour la période close le 30 juin 2020 ne seront disponibles qu'à la fin de l'exercice.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

Au	30 juin 2020	31 décembre				
		2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative (en milliers de \$) – incluant les actions privilégiées	377 531	489 996	411 952	445 160	362 272	320 469
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	27 296	27 296	25 888	22 194	18 348	18 350
Ratio des frais de gestion (RFG) – actions de catégorie A ¹	13,46 %	9,98 %	9,75 %	8,52 %	8,37 %	9,82 %
Ratio des frais d'opérations ²	0,01 %	0,01 %	0,01 %	0,02 %	0,01 %	0,02 %
Taux de rotation du portefeuille ³	2,81 %	6,06 %	5,75 %	9,48 %	6,06 %	8,41 %
Valeur liquidative par unité (\$) ⁴	13,97	18,09	16,04	20,17	19,86	17,58
Valeur liquidative par action de catégorie A (\$)	3,83	7,95	5,91	10,06	9,74	7,46
Valeur liquidative par action privilégiée (\$) ⁵	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Cours de clôture – actions de catégorie A (\$)	4,02	7,97	6,68	9,96	9,72	8,05
Cours de clôture – actions privilégiées (\$)	9,52	10,31	9,84	10,11	10,12	9,92

¹ Le RFG des actions de catégorie A est établi selon les exigences du Règlement 81-106 et comprend le total des charges du Fonds pour la période indiquée, y compris les distributions sur les actions privilégiées et les frais d'émission, mais exclut les commissions liées aux opérations de placement du portefeuille. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne des actions de catégorie A du Fonds pour la période. Veuillez vous reporter à la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-dessous pour connaître les précisions sur le calcul.

² Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions et des coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

³ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les coûts de transactions que doit payer le Fonds sont élevés, et plus les possibilités qu'un investisseur touche un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, exception faite de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, divisé par la valeur de marché moyenne de ces placements pour la période.

⁴ Une unité est composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée. La valeur liquidative par unité est établie en fonction de la valeur liquidative du Fonds, pour laquelle les actions privilégiées ne sont pas comptabilisées comme un passif.

⁵ La valeur liquidative par action privilégiée exclut les distributions à verser sur les actions privilégiées.

Ratio des frais de gestion

Le RFG par action de catégorie A pour le premier semestre de 2020 s'est établi à 13,46 %, en hausse par rapport à 9,98 % en 2019 en raison de la diminution de la valeur liquidative du Fonds. La suppression des frais de service en 2019 a entraîné une réduction de 0,40 % des charges totales du Fonds. Le RFG par action de catégorie A comprend les distributions sur les actions privilégiées, représentant le coût du levier financier. La baisse de la valeur liquidative des actions de catégorie A a tiré le RFG et le coût du levier financier vers le haut en 2020. Le RFG par action de catégorie A, compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées et des frais d'émission, s'est établi à 2,29 % au cours du premier semestre de 2020, en hausse par rapport à 2,13 % en 2019.

Le RFG par unité s'est établi à 4,43 % au cours du premier semestre de 2020, comparativement à 4,27 % en 2019. Le RFG par unité, compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées (couvertes par les revenus de dividendes du portefeuille), s'est établi à 0,76 % au cours du premier semestre de 2020, en baisse par rapport à 0,91 % en 2019. Ce ratio rend davantage compte de l'efficacité actuelle de l'administration du Fonds.

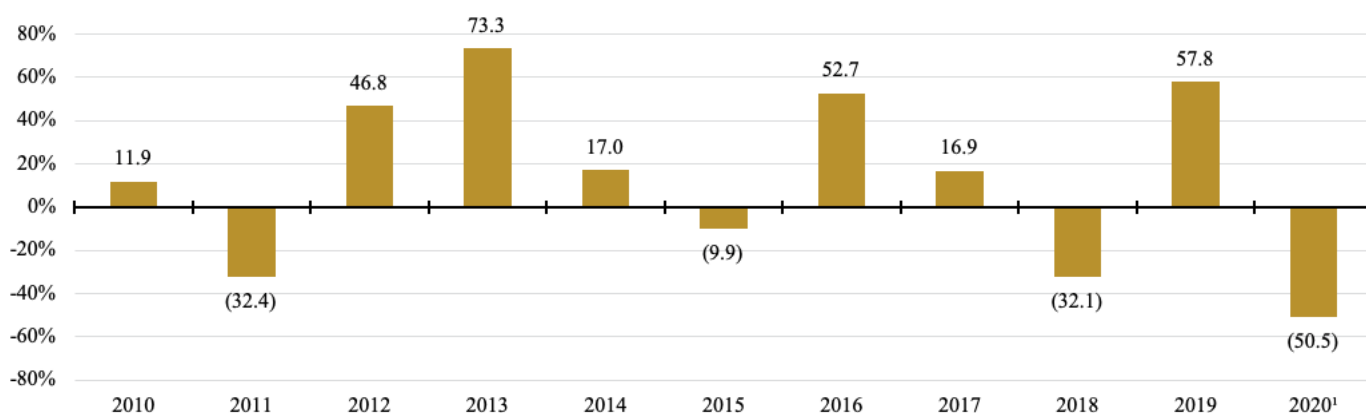
RENDEMENT PASSÉ

Le graphique et le tableau suivants illustrent le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur. Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité (chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) et supposent que les distributions (y compris les distributions réputées, fondées sur la valeur intrinsèque des bons de souscription aux environs de leur date d'exercice) versées par le Fonds sur les actions de catégorie A et sur les unités au cours des périodes indiquées ont été réinvesties (respectivement, à la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité) dans des actions de catégorie A et des unités supplémentaires du Fonds.

Le graphique ci-après illustre le rendement d'une action de catégorie A et d'une unité du Fonds pour les périodes closes du 31 décembre 2010 au 30 juin 2020. Il indique le pourcentage de variation de la valeur d'un placement dans une action de catégorie A et dans une unité entre le premier et le dernier jour de chaque période.

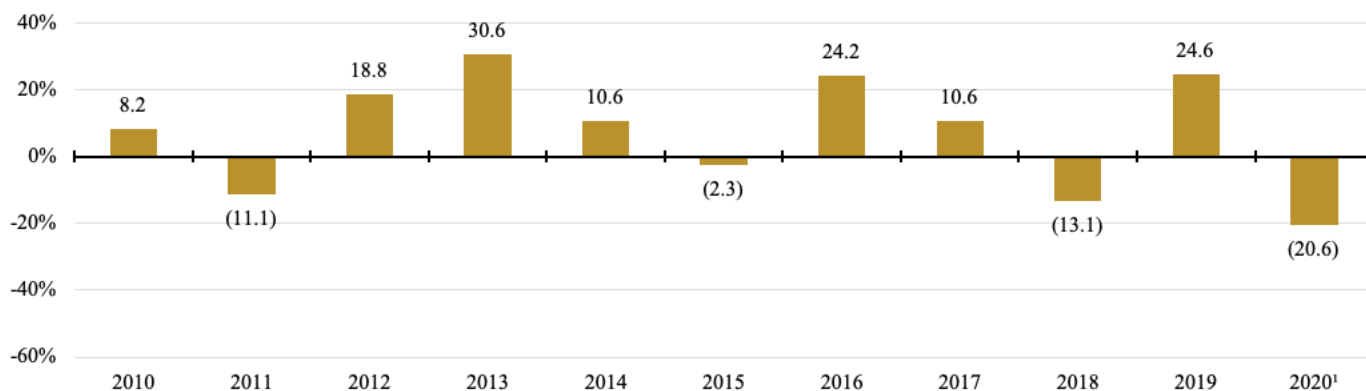
Rendements annuels

Action de catégorie A LBS



¹ Période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020.

Unité LBS



¹ Période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020.

Le tableau suivant présente le rendement composé d'une action de catégorie A, d'une action privilégiée et d'une unité du Fonds pour chacune des périodes indiquées, comparativement à celui de l'indice plafonné de la finance S&P/TSX (l'« indice de la finance »), à celui de l'indice composé S&P/TSX (l'« indice composé ») et à celui de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX (l'« indice des actions privilégiées ») (collectivement, les « indices »). L'indice de la finance est dérivé de l'indice composé et représente le secteur de la finance selon la norme GICS (Global Industry Classification Standard). L'indice composé reflète le rendement, pondéré en fonction de la capitalisation boursière, d'un large ensemble d'actions à grande capitalisation cotées à la TSX. L'indice des actions privilégiées reflète le rendement, pondéré en fonction de la capitalisation boursière, d'actions privilégiées négociées à la TSX qui respectent les critères de taille, de liquidité et de notation. Le Fonds détient un portefeuille géré passivement de quatre titres de sociétés d'assurance canadiennes et de six titres bancaires canadiens. On ne s'attend pas à ce qu'il reproduise le rendement des indices, dont les portefeuilles sont plus diversifiés. Les indices ne tiennent compte d'aucuns frais de gestion, de fonctionnement, ni de courtage, alors que le rendement du Fonds est présenté après déduction de ces frais. Par ailleurs, le levier apporté par les actions privilégiées influe sur la performance des actions de catégorie A.

Rendements composés

	Pour le semestre clos le 30 juin 2020 %	Depuis l'établissement ¹ %
Life & Banc Split Corp. – actions de catégorie A ²	(50,5)	3,9
Indice plafonné de la finance S&P/TSX	(16,2)	6,1
Indice composé S&P/TSX	(7,5)	4,9
Life & Banc Split Corp. – actions privilégiées ²	2,8	5,2
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	(11,2)	4,9
Life & Banc Split Corp. – unité ³	(20,6)	5,2

¹ Période du 17 octobre 2006 (entrée en activité) au 30 juin 2020 (rendement annualisé).

² Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par action privilégiée et supposent que les distributions sur les actions de catégorie A et les actions privilégiées versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions de catégorie A et des actions privilégiées supplémentaires, à leur valeur liquidative respective.

³ Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par unité (chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) et supposent que les distributions sur les unités versées par le Fonds ont été réinvesties (à la valeur liquidative par unité) dans des unités supplémentaires.

Les unités du Fonds ont été à la traîne de l'indice plafonné de la finance S&P/TSX et de l'indice composé S&P/TSX au premier semestre de 2020, car les banques et les sociétés d'assurance ont moins bien fait que les autres secteurs. Par ailleurs, le levier fourni par les actions privilégiées a accentué le rendement négatif des actions de catégorie A. Les actions privilégiées du Fonds ont surpassé l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX au premier semestre de 2020 et depuis l'établissement.

Les difficultés macroéconomiques liées à la COVID-19 ont continué d'entraver la croissance des bénéfices des banques et des sociétés d'assurance. Les pertes de crédit, les provisions pour pertes sur créances et les faibles taux d'intérêt demeurent également problématiques à court terme. Les cours de ces sociétés ont donc été pénalisés. Cependant, nous pensons toujours que ce sont les bénéfices plutôt que les bilans des institutions financières qui seront pénalisés. Les mesures de relance monétaire et budgétaire sans précédent et le redressement de l'activité économique après la COVID-19 devraient favoriser une reprise soutenue au fil du temps et, par ricochet, une remontée des valorisations des compagnies d'assurance et des banques.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2020

Valeur liquidative totale¹	377 530 840 \$
--	-----------------------

Composition du portefeuille	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Banques	59,7	60,2
Assurance	39,0	39,3
Trésorerie et placements à court terme	1,3	1,3
Total du portefeuille	100,0	100,8
Autres passifs nets		(0,8)
Valeur liquidative totale		100,0

Placements	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Banque Nationale du Canada	10,7	10,8
Banque Canadienne Impériale de Commerce	10,5	10,6
Financière Sun Life inc.	10,3	10,3
Banque Royale du Canada	10,0	10,1
Société Financière Manuvie	9,9	10,0
iA Société financière inc.	9,8	9,8
Banque de Montréal	9,7	9,8
La Banque Toronto-Dominion	9,5	9,6
La Banque de Nouvelle-Écosse	9,3	9,4
Great-West Lifeco Inc.	9,0	9,1
Trésorerie et placements à court terme	1,3	1,3
Total	100,0	100,8

¹ La valeur liquidative du Fonds tient compte de la valeur des actions privilégiées.

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard des plans et des intentions futurs, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « planifions », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment les changements dans la conjoncture économique et les conditions de marché ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de nouvelles circonstances, sauf si la loi l'exige.